

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

**Incorporation des parcelles  
cadastrées section C n°327  
« Rue des Joncs »  
dans le domaine privé communal**

**N° A-2025-05-16-19**

République Française

**COMMUNE DE LESPIGNAN**

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

**ARRETE DU MAIRE**

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.1123-1, L.1123-3 et R.1123-1,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu l'avis de la Commission Communale des Impôts Directs du 17 juillet 2024,

Vu l'arrêté municipal du 29 juillet 2024 n°A-2024-07-29-41 déclarant les biens cadastrés section C n°327 sans maître,

Vu l'avis de publication dans la presse (midi libre) en date du 2 août 2024.

Vu le certificat attestant l'affichage de l'arrêté municipal susvisé à la porte de la mairie et sur le site internet de la commune,

Vu le procès-verbal de constatation de la Police Municipale attestant l'affichage dudit arrêtés sur les sites concernés,

Vu la délibération du conseil municipal n° D-2025-05-07-01 du 7 mai 2025 décidant l'incorporation dans le domaine privé communal du bien cadastré section C n° 327,

Considérant dès lors qu'il y a lieu d'incorporer ces biens dans le domaine privé communal,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'immeuble sans maître cadastré section C n°327 situé rue des Joncs à Lespignan d'une contenance de 32 ca est incorporé dans le domaine privé communal.

**Article 2** : Les modalités pratiques du transfert de ce bien dans le domaine privé communal seront confiées à Maître Jean-Louis FRUTOSO, Notaire à Colombiers.

**Article 3** : Mme la Directrice Générale des Services de la commune sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation dans le délai de deux mois auprès du Tribunal administratif de Montpellier.

Fait à LESPIGNAN, le 16 mai 2025

Le Maire,



**Jean-François GUIBERT**

Envoyé en préfecture le 16/05/2025

Reçu en préfecture le 16/05/2025

Publié le **16 MAI 2025**

ID : 034-213401359-20250516-A2025\_05\_16\_19-AR

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le  
Et publication ou notification  
Du

Le Maire : **16 MAI 2025**

